



Les récap' des indicateurs de l'Observatoire

Suivi des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Juin 2025

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des outils d'inventaire, c'est-à-dire de recensement du patrimoine naturel. L'indicateur de suivi des ZNIEFF permet de mettre en avant leur évolution sur le territoire régional.

DÉFINITION

Les ZNIEFF se présentent sous la forme d'un **réseau cartographié de sites naturels ou semi-naturels remarquables, rares, protégés ou menacés du point de vue de la biodiversité**. Il a pour objectif de décrire les principaux foyers de biodiversité à l'échelle du territoire.

Il existe deux types de ZNIEFF :

- **Les ZNIEFF de type I**, comportent des **espèces** ou des **habitats** naturels **déterminants**, caractéristiques de la région, et sont généralement de **superficie limitée**.
- **Les ZNIEFF de type II**, correspondent à de **grands ensembles naturels riches** ou peu modifiés, offrant des potentialités biologiques ou écologiques importantes. Les ZNIEFF de type II peuvent inclure des ZNIEFF de type I dans leur superficie.

LES ENJEUX

La connaissance du territoire, de ses espèces et de ses espaces, sert à protéger la biodiversité. **Les listes d'espèces et d'habitats ZNIEFF sont définis pour chaque région**. Le recensement et la cartographie d'espèces menacées, rares, remarquables... et des espaces patrimoniaux/sensibles associés, permet la caractérisation du territoire.

Mieux connaître permet par la suite de prendre des décisions éclairées (mieux appréhender et ainsi éviter l'impact potentiel de certaines activités humaines par exemple). **Les ZNIEFF ne sont pas des espaces légalement protégés**, mais sont prises en compte dans les projets d'aménagement du territoire.

EN CHIFFRES

En France :

1692 ZNIEFF
de **TYPE I** (68 454 km²)

2370 ZNIEFF
de **TYPE II** (215 713 km²)

En région :

968 ZNIEFF
de **TYPE I** (431 km²)

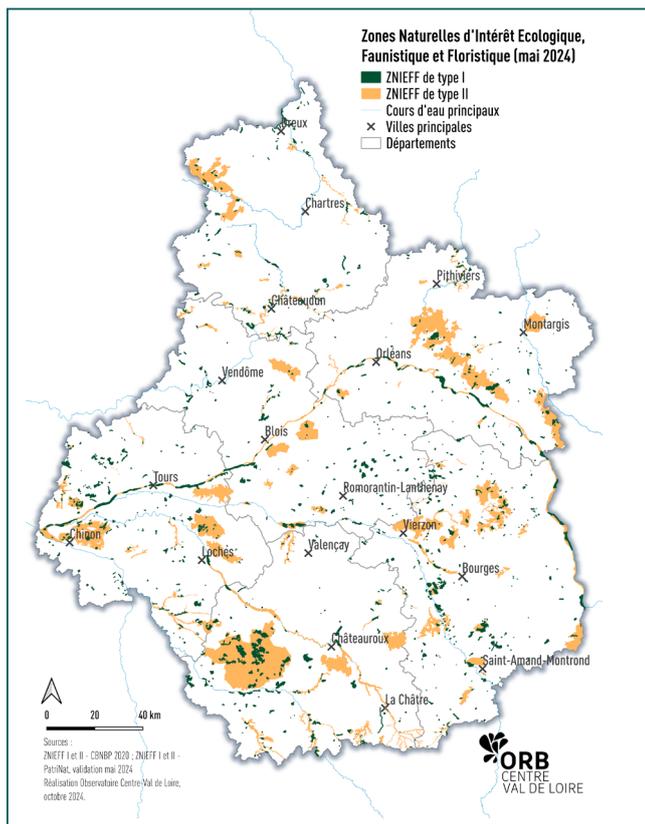
101 ZNIEFF
de **TYPE II** (3 094 km²)

Martin-pêcheur et radeau de renouées flottantes, deux espèces déterminantes ZNIEFF.



Pour découvrir l'indicateur complet, rendez-vous sur le Portail, page [Suivi des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique \(ZNIEFF\)](#)

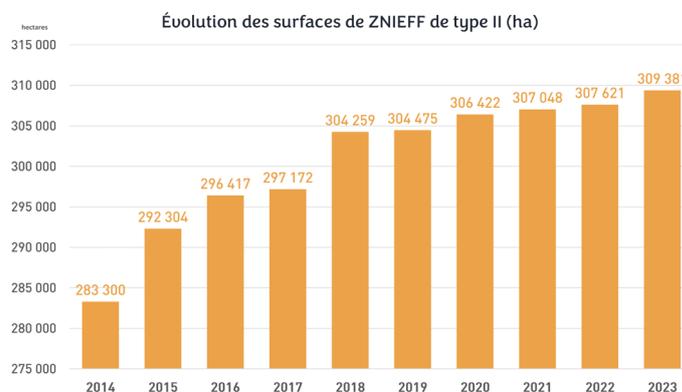
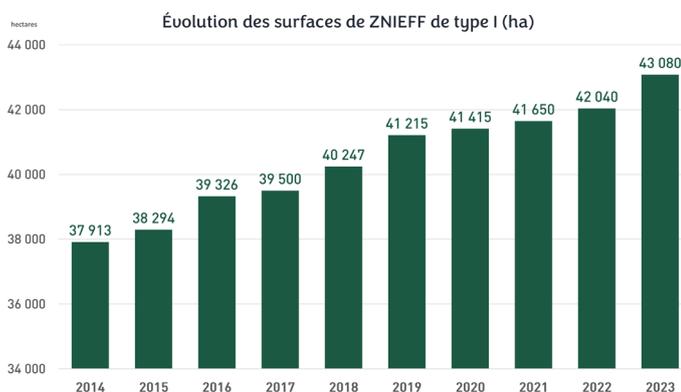




9%

du territoire régional est couvert par une ZNIEFF de type I ou II

352 461 ha de ZNIEFF de TYPE I ou II



Au sein même de la région, entre départements, s'observe un écart de nombre et de surface en ZNIEFF. Par ailleurs, si l'effort d'actualisation et d'inventaire est variable d'un département à l'autre, la dynamique est globalement bonne en région.

LES PERSPECTIVES

Les ZNIEFF reflètent une évolution de l'état de la connaissance de la biodiversité. L'enjeu de ce programme est ainsi de continuer d'inventorier et de rechercher les secteurs les plus préservés, et de valoriser ceux où l'intérêt patrimonial est préservé.

Échelle de constitution : échelle communale (cartographie) et régionale (statistique)

Mise à jour de l'indicateur : tous les deux ans

Rédactrices : Ophélie Beslin - CBN du Bassin parisien et Laetitia Roger-Perrier, ARB Centre-Val de Loire

Comité de relecture : Groupe de travail de l'Observatoire

Sources des données : les ZNIEFF de type I et II sont validées en région par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRP) chaque année. Les données utilisées ici sont extraites de la base de données sur les ZNIEFF (extraction du 31/10/2023) et ont été fournies par le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien (CBNBP).